

**FONDS DU COMITÉ  
CHARGÉ DE RÉDIGER UN CODE  
DE DISCIPLINE POUR LES  
MEMBRES DE LA POLICE  
VM28**

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE**

Division de la gestion  
de documents et des archives  
Service du greffe  
Ville de Montréal  
juin 1995

**Traitement  
et rédaction**

Yanick Dubé

**Collaboration**

Hélène Charbonneau  
Analyste en gestion de documents  
et des archives

**Coordination**

Denys Chouinard  
Chef de la Section des archives

---

Le présent répertoire constitue le résultat du stage à la Ville de Montréal d'un étudiant au certificat en archivistique de l'Université de Montréal.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
NOTE MÉTHODOLOGIQUE .....	1
DESCRIPTION DU FONDS .....	3
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES DOSSIERS .....	5
<b>Constitution</b> .....	6
<b>VM28/A</b>	
<b>Tenue des réunions</b> .....	7
<b>VM28/B</b>	
<b>Travaux du Comité</b> .....	8
<b>VM28/C</b>	
INDEX	9

---

## INTRODUCTION

Au cours de son histoire, la Ville de Montréal a créé de nombreux comités afin de résoudre de multiples questions. La mise en relief de ces comités contribue grandement à mieux saisir les activités de la Ville dans leur ensemble. Les comités créés par le Conseil de ville ou par le Comité exécutif sont des structures administratives distinctes et constituent, par conséquent, des fonds d'archives.

---

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Avant leur traitement, les documents du Fonds du Comité chargé de rédiger un code de discipline pour les membres de la police se présentaient en quatre groupes: des procès-verbaux, de la correspondance, des extraits de procès-verbaux du Comité exécutif, et de la documentation de référence. Des doubles et des publications externes au Comité ont été élagués.

À la suite de l'analyse préliminaire, un cadre de classification a été élaboré sur la base de séries reflétant la constitution du Comité et ses activités (tenue de réunions et travaux du Comité). Le classement des dossiers a été réalisé de manière à mettre en évidence le fonctionnement du Comité.

La description des archives est fondée sur les *Règles pour la description des documents d'archives* (RDDA) produites par le Comité de planification sur les normes de description du Bureau canadien des archivistes. Plusieurs zones constitue la description, notamment la zone du titre, la zone des dates de création, la zone de collation (dimension), la zone de la description des documents (portée et contenu) et la zone des notes (source du titre, langues des documents, notes générales).

L'utilisation de crochets à la zone dates de création signifie que la date est probable. La dimension des documents est indiquée en centimètres, sauf lorsqu'il est plus utile de donner le nombre de pièces. Seule la description au niveau du fonds fournit la dimension en mètres.

Le corps de l'instrument présente la description de l'ensemble des constituantes du fonds. Au niveau de la description des dossiers, chaque début de page reprend le titre de la série avec sa cote,

afin d'aider le repérage et de bien situer les documents décrits par rapport au cadre de classification. La description du dossier comprend le titre, les dates de création, la dimension totale, la portée et contenu des documents, et enfin, les notes. La description est complétée par la cote et l'adresse (A:).

L'instrument de recherche se termine par un index reprenant les titres des séries, des dossiers et certains thèmes.

---

**DESCRIPTION DU FONDS**

---

**FONDS DU COMITÉ CHARGÉ DE RÉDIGER UN CODE DE DISCIPLINE POUR LES MEMBRES DU SERVICE DE LA POLICE**  
**VM28**

*[Après le 10 mars 1948] - 26 octobre 1955. - 0,035 m de documents textuels.*

**Histoire administrative:** Le Comité chargé de rédiger un code de discipline pour les membres du Service de la police est créé le 13 décembre 1954 par une résolution du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Le Comité tire son origine d'une entente intervenue en octobre 1953 entre la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers de Montréal. Le Comité a aussi pour prédécesseur un comité chargé de faire l'étude des modifications à apporter au Manuel de la police créé en 1950. Le Comité tient sa première séance le 21 décembre 1954. Son rapport, déposé le 14 mars 1955, présente un code de discipline pour les policiers de Montréal. Ce code est transmis au Comité exécutif.

Le mandat du Comité est de rédiger un code de discipline pour les policiers de la Ville de Montréal. Le Comité est composé de 9 membres: 4 conseillers municipaux, le directeur des services de la Ville, le directeur du Service de la police de Montréal, un membre du Service de la police nommé par son directeur et 2 représentants de la Fraternité des policiers de Montréal.

**Portée et contenu:** Le fonds témoigne des activités du Comité chargé de rédiger un code de discipline pour les membres du Service de la police de la Ville de Montréal.

Le fonds est constitué des séries suivantes: Constitution, comprenant des extraits de procès-verbaux du Comité exécutif, des listes de membres et de la correspondance; Tenue des réunions, comprenant des avis de convocation et des procès-verbaux; Travaux du Comité, comprenant des documents de travail et des codes de discipline.

**Source du titre composé propre:** Titre basé sur le contenu du fonds.

**Langues des documents:** Les documents sont en français et en anglais.

**Instrument de recherche:** Répertoire numérique.

**Groupes de documents reliés à l'intérieur de fonds différents:** D'autres documents relatifs au code de discipline se trouvent dans le Fonds du Comité nommé pour rédiger un code de discipline et un code de travail policier (VM26).

---

**DESCRIPTION  
DES SÉRIES ET DES DOSSIERS**

---

## **CONSTITUTION**

**VM28/A**

### **Constitution.**

27 avril 1950 - 7 mars 1955. - 0,05 cm.

Série portant sur la création, la composition et l'existence du Comité. Série comprenant des extraits de procès-verbaux, des listes de membres ainsi que de la correspondance. - Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français.

**VM28/A**

### **Extraits des procès-verbaux du Comité exécutif de la Ville de Montréal.**

27 avril 1950 - 7 mars 1955. - 7 pièces.

Dossier portant sur la création du Comité chargé de rédiger un code de discipline pour les membres du Service de la police et les modifications qu'il a subies.

Dossier comprenant des résolutions du Comité exécutif de la Ville de Montréal. - Titre basé sur le contenu du dossier.

**VM28/A,1.** - A: 47-03-09-04.

### **Liste des membres et correspondance.**

21 décembre 1954 - [28 décembre 1954?]. - 3 pièces.

Dossier comprenant deux listes de membres ainsi qu'une pièce de correspondance. - Titre basé sur le contenu des documents.

**VM28/A,2.** - A: 47-03-09-04.

---

## **TENUE DES REUNIONS**

**VM28/B**

### **Tenue des réunions.**

21 décembre 1954 - 26 octobre 1955. - 1 cm.

Série portant sur l'organisation des réunions du Comité chargé de rédiger un code de discipline pour les membres du Service de la police. Série comprenant des avis de convocation, des procès-verbaux et de la correspondance. - Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français et en anglais.

**VM28/B**

### **Convocations.**

31 décembre 1954 - 21 octobre 1955. - 0,3 cm.

Dossier comprenant des avis de convocation et de la correspondance. - Titre basé sur le contenu des documents.

**VM28/B,1.** - A: 47-03-09-04.

### **Procès-verbaux.**

21 décembre 1954 - 26 octobre 1955. - 0,7 cm.

Dossier comprenant des procès-verbaux du Comité, des notes et un carnet de sténographie. - Titre basé sur le contenu des documents. - Deux des procès-verbaux sont signés, les autres sont des copies non signées. Le procès-verbal de la séance du 26 octobre 1955 est manquant. Le carnet de sténographie s'ouvre sur des notes concernant le golf municipal.

**VM28/B,2.** - A: 47-03-09-04.

---

**TRAVAUX DU COMITÉ**  
**VM28/C**

**Travaux du Comité.**

[Après le 10 mars 1948] - 21 avril 1955. - 1,6 cm.

Série portant sur les travaux du Comité et la documentation les accompagnant. Série comprenant des codes de discipline, de la correspondance et des documents de référence pour le travail du Comité. - Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français et en anglais.

**VM28/C**

**Documents de travail.**

[Après le 10 mars 1948] - 5 janvier 1955. - 1 cm.

Dossier comprenant la documentation de référence du Comité. - Titre basé sur le contenu des documents.

**VM28/C,1.** - A: 47-03-09-04.

**Code de discipline.**

[Après le 13 décembre 1954] - 21 avril 1955. - 0,6 cm.

Dossier comprenant des projets de code de discipline et de la correspondance. - Titre basé sur le contenu des documents.

**VM28/C,2.** - A: 47-03-09-04.

---

## INDEX

Les descripteurs choisis pour l'index sont les titres des séries (en caractères gras), des dossiers et certains thèmes provenant des descriptions.

Code de discipline VM28/C,2	Document de travail VM28/C,1
Comité exécutif VM28/A,1	Liste de membres VM28/A,2
<b>Constitution</b> <b>VM28/A</b>	Procès-verbaux VM28/B,2
Convocation VM28/B,1	<b>Tenue des réunions</b> <b>VM28/B</b>
Correspondance VM28/A,2 VM28/B,1 VM28/C,2	<b>Travaux du Comité</b> <b>VM28/C</b>